

Zeitschrift: Puls : Drucksache aus der Behindertenbewegung
Herausgeber: Ce Be eF : Club Behinderter und Ihrer FreundInnen (Schweiz) [1986-1992]; Anorma : Selbsthilfe für die Rechte Behinderter (Schweiz) [ab 1993]
Band: 31 (1989)
Nachruf: Loulou! : Des réminiscences d'enfance
Autor: Braichet, A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

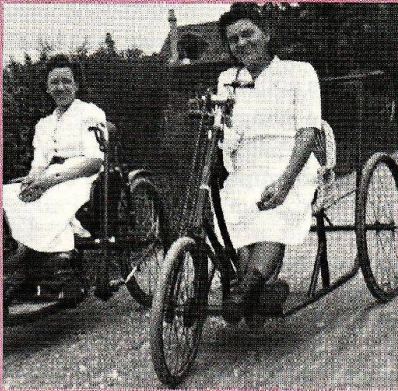
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Loulou! Des réminiscences d'enfance



Elle n'est plus parmi nous, celle que tout le monde appelait Loulou. Pour moi, Loulou est tout un pan de mon enfance qui refait surface. Des réminiscences d'une époque où, Claudi (Presset) et moi, nous traînions à quatre pattes sur le sol lisse des longs corridors de ce qui s'appelait alors l'Hospice orthopédique. Faisant la course, nous dévalions comme des fusées les escaliers, à plat ventre, la tête la première entre les jambes des médecins et des infirmières. Il n'y avait pas encore, dans ce temps-là, des chaises roulantes légères. La reptation était pour nous notre seul moyen de nous déplacer.

Parfois dans nos folles randonnées – on pourrait en écrire un livre – nous rencontrions au sortir de l'ascenseur une dame handicapée poussant devant elle une chaise. J'entends encore les grincements de cette chaise vieillissante, sous le poids conjugué des années et des efforts à la pousser. On l'entendait longtemps gémir avant de voir apparaître celle qui s'y trouvait, Loulou Dubois.

Elle m'avait toujours impressionné, par un côté très distingué que dégageait sa personne. Un petit quelque chose... qu'on l'aurait crue baronne, avec une très belle voix où claquaient certains mots. Et coquette en plus, comme l'écrit Bella.

Il nous arrivait d'être invités chez elle à prendre du thé avec des friandises. Claude et moi étions ses chouchous, un peu ses enfants comme elle aimait à le dire. Moments merveilleux d'évasion, durant ces longues périodes d'hospitalisation, dont nous sortait la voix courroucée d'une infirmière partie à notre recherche.

Mais Loulou avait le sens du marketing pour le recrutement de nouveaux membres de l'ASPr. En parlant de nous, lors de ces fameux salons de thé avec d'autres Prs et où il nous arrivait de participer, elle disait: « Ces deux-là ont une bonne tête, ils ont l'air intelligents... il faudra les recruter plus tard! » Elle était très pointilleuse sur le choix des nouveaux membres, avec un petit côté élitaire.

Aujourd'hui Loulou s'est endormie pour toujours. Avec elle ce sont cinquante années de l'ASPr qui se tourment. Restée attentive aux autres, puisse-t-elle encore nous aider d'où elle repose.

A. Braichet

Rapport annuel 1988

La Conférence des comités de sections – manifestation importante avec un programme spécial – s'est tenue pendant le week-end des 26 et 27 mars 1988 à la Montagne-de-Douanne. En assemblée plénière et en groupes, un travail intensif pour l'avenir a été accompli et les « aiguillages » posés pour une nouvelle orientation de l'ASPr. Il est alors apparu clairement que notre association est en mesure de s'affirmer et, au travers d'une réorganisation, de trouver de nouvelles forces et d'améliorer ses prestations.

Les points suivants sont particulièrement à mentionner: une partie du travail fait jusqu'à présent à titre honorifique doit être exécuté dorénavant par des professionnels rémunérés; le projet Telephan – téléinformatique à domicile – doit être réalisé comme un programme concret d'apport de postes de travail précédé d'un projet pilote; l'association doit se soucier davantage d'accroître les possibilités de formation de ses membres; les contacts avec les représentants de l'ASPr dans les Conseils de fondation des foyers doivent être améliorés. L'intensification des relations publiques, la recherche de nouvelles ressources financières, le développement de propositions dans le domaine de l'intégration sociale ont aussi été étudiés.

Après la séance, on a d'abord attendu la réception de tous les rapports des groupes de travail, ensuite de quoi les volumineux documents et le procès-verbal ont été rédigés et revus. Malheureusement, ce travail a dû être abandonné en été et en automne pour des raisons de santé de votre président central qui a dû, par ailleurs, se concentrer sur une surcharge d'affaires courantes et les questions de textiles. Au moment de la rédaction de ce rapport, les papiers de la Montagne-de-Douanne se trouvent au secrétariat central pour traduction et chez le président central pour l'élaboration des premiers concepts. Prochainement, tous les documents seront remis aux groupes de travail respectifs. Ensuite, ces groupes, avec leurs conseillers (ou coaches), apureront les premiers concepts. Lors d'une seconde session d'un week-end à la Montagne-de-Douanne, en automne 1989, la Conférence des comités de section devra approfondir et concentrer le travail

de ces groupes afin que les concepts de réorganisation soient « prêts à l'emploi ».

L'exercice 1988 a commencé de façon mouvementée pour les responsables des collectes de textiles. La continue mauvaise situation des prix n'a pas eu des répercussions seulement sur notre collecte, mais le Groupement des œuvres d'entraide TEXAID a aussi souffert de cette situation particulière du marché.

Le Groupement des œuvres d'entraide TEXAID a pris contact avec nous et nous a fait des propositions pour voir quelles mesures pourraient enrayer la réduction du bénéfice et améliorer les recettes. Une première étude d'un plan des collectes donna, tout au moins pour l'ASPr, une image négative: l'analyse prouva une perte élevée pour notre association. Nous devons refuser. Les organisations de ramassage de textiles se sont rencontrées plusieurs fois en 1988 mais ne sont pas arrivées à s'entendre avant la fin de l'année, en raison de la différence de rapports structurels et d'organisation entre les deux partenaires. Les discussions seront poursuivies en 1989.

Grâce à l'initiative de notre nouveau membre sympathisant et conseiller pour les affaires de textiles, Moritz K. Weber, nous avons pu négocier un montant de participation aux bénéfices sur les vêtements usagés qui a été de 25 % plus élevé qu'en 1987!

Après trois années d'activité, René Paerli, notre secrétaire central nous a quittés pour commencer une nouvelle carrière auprès de son employeur précédent, une importante société d'assurances. Nous regrettons particulièrement le départ de René car nous savons qu'il a accompli un travail exemplaire et qu'il sera difficile de le remplacer. Nous félicitons René pour sa réussite et nous le remercions de rester membre sympathisant et ami de l'ASPr. Le 1^{er} décembre 1988, Philippe de Torrenté, notre nouveau secrétaire, entrait au service de notre association.

1988 a aussi été une année de continuité, de travail de base éprouvé. Cela ressort des rapports suivants.

Assemblée des délégués

63 personnes, dont 44 avec droit de vote, ont participé à l'assemblée des